

**CITATION DIRECTE DEVANT LE TRIBUNAL
CORRECTIONNEL DE LYON**

L'AN DEUX MILLE SEPT ET LE *Cinq Février*

A LA REQUETE DE :

Monsieur Martial PASSI

De nationalité française,
Demeurant L'Orée du Rhône – 4 Place de la Liberté à GIVORS (69),
Né le 27 septembre 1957 à GIVORS (69),
Exerçant la profession de Technicien France Télécoms,
Maire de la Commune de GIVORS,

Représenté par Maître François DUMOULIN, Avocat à la Cour, 60 Rue Jaboulay 69007
LYON - Tél : 04.78.72.27.29

Domicile expressément élu au Cabinet de Maître François DUMOULIN à 60 Rue Jaboulay
69007 LYON pour les besoins de la procédure, conformément aux dispositions de l'article 53
de la loi du 29 juillet 1881

Et plaident par Maître Richard VALEANU, Avocat à la Cour de PARIS, 9 Rue Alfred de
Vigny (75008) PARIS Tél : 01 47.66.33.55 - Fax : 01.40.53.04.35
E-mail : richard@valcanu.com

HUISSIER SOUSSIGNE

Je soussigné Alexandre Kourbage, Huissier de Justice près
le Tribunal de Grande Instance de Saint-Etienne, demeurant
à Péluussin (42410) 12, Rue Antoine Eyraud

AI DELIVRE CITATION A :

Monsieur Denis RIBEYRE

De nationalité française,
Né le 20 juillet 1955 à GIVORS (69)
Exerçant la profession de Cadre de société d'ingénieurs conseil
Conseiller municipal de la Commune de GIVORS
Demeurant 15 Combe Plaine 42800 SAINT JOSEPH.

Où étant et parlant à,